

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE TREIZE SEPTEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 7 septembre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, David BURLOT, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Philippe HERCOUET, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET,

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Claudine AILLET, Guy CORBEL, Josianne JEGU, Éric MOISAN, Nicole POULAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Serge GUINARD

Délibération n°2022-097

Membres en exercice : 22

Présents : 15

Absents : 7

Pouvoirs : 1

ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE PARC D'ACTIVITES DE POMMERET – CESSION DE PARCELLES – CARTONNAGE GOURIO
--

L'entreprise « Les Cartonnages Gourio » confectionne et fabrique cartons, étuis et coffrets depuis 45 ans sur le Parc d'Activités de Pommeret. Elle compte 32 salariés et distribue 6 000 articles différents pour 800 clients dans toute la Bretagne. Au départ de Monsieur GOURIO en 2017, Monsieur DAQUIN a racheté l'entreprise dans une optique d'industrialisation de celle-ci. Après rénovation des bâtiments, un projet de développement de l'activité émerge depuis 2019. L'extension de l'entreprise passera par une nouvelle plateforme logistique dans un premier temps puis par un agrandissement de l'outil productif.

Dans cette optique, Monsieur DAQUIN sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition des parcelles ZB 404 (6 263 m²) et ZB 405 (3 763 m²) pour une surface totale de 10 026 m² situées rue Paul Richet, au Parc d'Activités de Pommeret.

Au regard de :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 1^{er} juin 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

- L'avis des domaines du 11 mai 2022 estimant la valeur vénale du bien à 150 390 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession des parcelles ZB 404 et ZB 405 pour un total de 10 026 m² situé sur le Parc d'Activités de Pommeret au bénéfice de la société « Les Cartonnages Gourio » ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 150 390 € HT, soit 15 € HT/m²,
- PRECISE que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

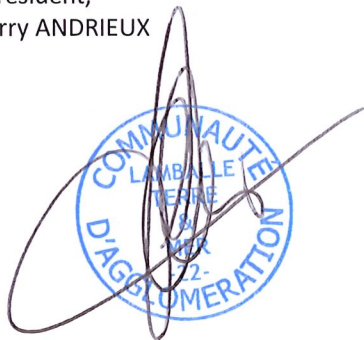
POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor,

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

19 SEP. 2022



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

19 SEP. 2022

19 SEP. 2022

Pour le Président,
Par délégation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Glaire GUILLET